

1699.

*Plainte de
la Chambre
des Commis-
saires au Roi
Guillaume.*

*vers mes Sujets, aussi m'attens je à tous les
égards de leur affection envers moi.*

IV. Dix jours après, c'est à dire le 13.
Avril 1699. la Chambre des Communes
adresa au Roi des nouvelles plaintes sur
la mauvaise administration des fonds des-
tinez pour les fraiz de la Marine, & sur
le peu de soin qu'on avoit eû d'envoyer
à tems l'Escadre préparée pour la sureté
du commerce des Anglois dans la Mer
Mediterranée, où les Corsaires de Barbarie
enleverent plusieurs Navires Marchands,
sans d'escorte: les Communes en termes
convenables, firent connoître, ou que le
Roi avoit manqué à donner les ordres ne-
cessaires, ou qu'il les avoit confiez à des
personnes, qui bien loin de les exécuter,
commettoient des prévarications dans
leurs emplois. Voici quelques articles de
cette plainte.

*Que de n'avoir pas fait partir l'Escadre
pour le détroit avant le mois de Septembre
dernier, c'é oit une très mauvaise conduite,
dont l'Angleterre en avoit reçu un préjudice
notable.*

*Que l'ordre des commissions de l'Amirau-
té pour donner dix Schelings par jour au Sr.
Priesman, lors qu'il commandoit en Chef
devant Salé, outre sa paye de Capitaine de
Vaisseau, étoit un mauvais usage des deniers
publics.*

*Que de faire ravitailler les Vaisseaux par
d'autres que par ceux qui sont établis pour
cet effet, est contraire à la pratique de la
Marine, & pouvoit être de dangereuse con-
sequence.*

Que par une très-mauvaise conduite on a
inire-